



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

**PRÉFECTURE**  
**Direction de la légalité**  
**et de la citoyenneté**  
**Bureau de l'utilité publique**

---

## **AVIS AU PUBLIC**

---

**La préfecture**  
**de la Haute-Garonne**  
**communiqué :**

---

Par arrêté préfectoral du 2 juin 2020, ont été déclarés d'utilité publique les travaux nécessaires à la réalisation de la ZAC du Rivel sur les communes de Baziège et de Montgiscard et mis en compatibilité les plans locaux d'urbanisme de ces deux communes.

Une copie de cet arrêté est affichée durant le délai d'un mois au siège de la communauté d'agglomération du SICOVAL, en mairies d'Ayguesvives, de Baziège et de Montgiscard.

Cet acte est en outre publié au Recueil des actes administratifs des services de l'État en Haute-Garonne n° 31-2020-131 du 5 juin 2020 (accessible à partir du lien suivant : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Recueil-des-Actes-Administratifs/Recueil-des-Actes-Administratifs-Haute-Garonne/Juin-2020>) et sur le site internet dédié à l'adresse suivante : [www.haute-garonne.gouv.fr/enquetezacrivel](http://www.haute-garonne.gouv.fr/enquetezacrivel)

Le dossier correspondant est consultable à la préfecture de la Haute-Garonne et au siège de la communauté d'agglomération du SICOVAL.

---